SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
ASSEMBLEE GENERALE
15EME REUNION ANNUELLE ORDINAIRE
ABIDJAN, COTE D'IVOIRE, 24 ET 25 JUIN 1993

AFRICARE/GA/17/105

Rapport du Conseil d'Administration portant sur la période du 1er Janvier au 31 Décembre 1992

SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
AFRICAN REINSURANCE CORPORATION

SIEGE

Reinsurance House
46 Marina
P.M.B. 12765
Lagos, Nigéria

Tél:2663282,2663323,2663441
Tlx:22647 AFRICA NG
Téléfax: 2668802

BUREAUX REGIONAUX

Tour Atlas
Place Zallaqa
BP 7556
Casablanca, Morocco

Tél:309111/308585
Tlx: 28079 M
Téléfax: 307964

Reinsurance Plaza
P.O. Box 62328
Nairobi, Kenya

Tél:330630/330637/8/9
Tlx:23289 AFRICARE
Téléfax:339515

Résidence Azur
18, Avenue Dr. Crozet
B.P. 1623
Abidjan 20, Côte d'Ivoire

Tél:211050/211995
Tlx:22345 AFRE CI
Téléfax:213193

Honorables Délégués à l'Assemblée
Générale de la Société Africaine
de Réassurance

Date: 24 Juin 1993

Conformément aux dispositions de l'Accord portant création de la Société Africaine de Réassurance, notamment à ses articles 14 et 37, et en application de l'article 8 du règlement général de la Société, j'ai l'honneur de vous soumettre, au nom du Conseil d'Administration, le rapport annuel et les états financiers vérifiés de la Société pour la période du 1er Janvier au 31 Décembre 1992 ainsi que le résumé du budget administratif approuvé pour l'exercice 1993.

Veuillez agréer, Honorables Délégués, l'assurance de ma très haute considération.

EUGENE OKWOR
Président du Conseil d'Administration
et de l'Assemblée Générale.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFRICA RE

E. Okwor
Président

A. A. Amavi
Vice-Président

S. Omari

N. N. Kadadi

P. J. Blackburn

K. Makani

Mohamed Y. Ali

M. Belaziz

H. C. Ouazzani

ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS:

M. P. KPODO (Ghana), Mme A. SAMAKE (Mali), M. M. EL BEIDAWI (Mauritanie), M.K. SAMAKAI (Zambie), M. E. Ye ILONDO (Zaire), M. H.M. KUMSA (Ethiopie), M. M.S. NAAS (Libye), M. K.S.M. NYAHE (BAD)

MEMBRES DE LA DIRECTION DE L'AFRICA RE

Bakary Kamara
Secrétaire Général

Eyessus W. Zafu
Directeur Général et Chef Exécutif

A.E.A Elsanusi
Directeur Général Adjoint

SOMMAIRE

Page

Avant Propos 5

Principaux indicateurs financiers 6

Environnement commercial 8

Opérations 10

Production 10
Evolution de l'encaissement de primes brutes 11
Proportion des cessions volontaires par zone d'opérations 11
Répartition géographique 12
Répartition de la production par branche 12
Autres revenus 13
- Placements à long terme 13
- Produits des placements à court terme et autres revenus 13

Sorties de portefeuille 13
- Sinistralité 13
- Commissions et charges 14
Dépenses de fonctionnement 14
Autres dépenses non imputées au compte des résultats techniques 14
Résultats de l'année de souscription close (1990) 14
Résultats de l'exercice financier 1992 14
Affectation des résultats 14

Autres activités 15
- Adhésions 15
- Relations avec les organisations soeurs 15
- Questions relatives au personnel 15
- Assistance technique et formation 15
- Assemblée Générale 15
- Conseil d'Administration 16

Evolution de la Production en Monnaies Originales et en $EU 17
Rapport du Commissaire aux comptes 18
Bilan au 31 Décembre 1992 19
Compte des pertes et profits au 31 Décembre 1992 21
Compte des Résultats techniques au 31 Décembre 1992 23
Résultats techniques par branche au 31 Décembre 1992 25
Cash flow de l'exercice au 31 Décembre 1992 26
Notes annexes aux états financiers 1992 27

Annexes

i Etat des souscriptions et droit de vote au 31 Décembre 1992

ii Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale à sa 14ème Réunion Annuelle Ordinaire tenue à Mahe, République des Seychelles, les 26 et 27 Juin 1992

iii Résumé du budget administratif de l'exercice 1993

AVANT PROPOS

Le 15eme rapport annuel du Conseil d'Administration et les comptes de l'exercice financier au 31 décembre 1992 contiennent les résultats de l'année de souscription 1990 (close pour la première fois), ceux de toutes les années de souscription closes auparavant (1978 - 1989), ainsi que la situation des comptes de 1991 et 1992 toujours en cours. Ils contiennent également des observations sur l'environnement commercial et les opérations de la Société, le rapport du Commissaire aux Comptes sur les états financiers, les résolutions adoptées par la 14eme Réunion Annuelle Ordinaire et un résumé du budget administratif 1992 tel qu'approuvé par le Conseil.

PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

L'Africa Re a enregistré au titre de l'année sous revue un volume de primes (net d'annulations) de 34.754.970 $ E.U. (1991 : 37.015.587 $ E.U.). Après déduction des rétrocessions et les ajustements pour le mouvement dans les réserves, le volume des primes acquises s'est élevé à 29.017.523 $ E.U. (1991 : 32.799.905 $ E.U.).

A la clôture de l'exercice financier 1992, la Société a réalisé un profit de souscription (après la prise en charge des frais de gestion) de 2.330.325 $ E.U. (1991 : 772.733 $ E.U.), qui a été porté au compte des pertes et profits. A cet excédent sont venus s'ajouter les produits des placements et les revenus provenant d'autres sources s'élevant à 1.333.315 $ E.U. (1991 : 1.227.907 $ E.U.), les intérêts perçus sur les dépôts de réassurance d'un montant de 903.104 $ E.U. (1991 : 988.800 $ E.U.) et un gain de change matérialisé de 192.247 $ E.U. (1991 108.940 $ E.U.) pour donner un bénéfice de 4.758.991 $ E.U. (1991 : 3.098.380 $ E.U.). Il a ensuite été déduit de ce solde d'autres charges non imputées au compte des résultats techniques représentant 637.704 $ E.U. (1991 : 458.634 $ E.U.), pour arriver à un profit net de 4.121.287 $ E.U. (1991 : 2.639.746 $ E.U.).

Conformément à la procédure comptable en vigueur, les résultats des années de souscription 1991 et 1992 non encore closes (excédent des revenus sur les charges) soit 15.376.855 $ E.U. (1990 et 1991 : 13.990.008 $ E.U.) ont été reportés à nouveau comme réserve pour risques en cours, tandis que la réserve pour les sinistres en suspens a été établie à la clôture de l'exercice à 14.208.938 $ E.U. (1991 : 13.432.901 $ E.U.).

Les ajustements de transferts cumulés de l'année ont par ailleurs donné lieu à un solde négatif de 4.595.322 $ E.U. (1991 : 1.766.623 $) qui a été porté au bilan conformément à la norme comptable internationale IAS 21.

Pour la plupart des économies africaines, l'année 1992 a également été difficile. En effet, les conséquences négatives de la baisse déjà constatée de la demande et de la production, la lourde charge de la dette et la réduction sensible du flux des capitaux extérieurs ont été exacerbés par une grave sécheresse et l'impact défavorable sur les activités économiques des pressions exercées par les populations sur nombre de gouvernements africains pour plus de démocratie. Cela étant, le fléchissement des encaissements de primes, des liquidités et de la valeur de l'actif net dans le sous-secteur de l'assurance était prévisible.

Pour les compagnies transnationales comme l'Africa Re, les répercussions de cette situation économique morose caractérisée par une forte dévaluation/dépréciation des monnaies nationales par rapport aux devises convertibles ont été particulièrement néfastes. Les efforts de marketing entrepris par la Société, qui ont été sensiblement plus soutenus en 1992 qu'au cours des années précédentes (comme l'indiquent la croissance des cessions volontaires de 34,73% en 1991 à 39,77% en 1992, soit un accroissement de 14,51%, et l'augmentation de 23,38% du volume de primes brutes exprimé aux taux de change en vigueur au début de l'année) ont été réduits à néant par une baisse en valeur de près de 32% des monnaies d'encaissement par rapport au dollar E.U. Ainsi, au lieu d'un encaissement brut de 45,67 millions $ E.U., elle n'a réalisé que 34,76 millions $ E.U., soit 6,11% de moins que l'année précédente.

Bien qu'en 1992 l'Africa Re ait maintenu le même niveau de rétention qu'en 1991, sa prime acquise, d'un montant de 29.017.523 $ E.U. était de 11,53% inférieure à celle de l'année précédente, ce qui se traduit par un ratio de rétention légèrement plus faible de 83,49% de la prime souscrite, contre 88,6% en 1991. Ce développement fait suite à la contraction du volume de primes souscrites d'une part, et à la disparité croissante entre les primes et les risques, d'autre part (encaissement d'une prime égale ou inférieure pour un risque plus important ou de même envergure).

Toutefois, et contrairement à la tendance générale qui prévaut dans le secteur de la réassurance, la baisse significative de l'encaissement de l'Africa Re a été accompagnée par une réduction non moins importante des sinistres encourus (de 19.553.097 $ E.U. et 17.851.798 $ E.U. - respectivement chiffres brut et net en 1991, à 14.269.069 $ E.U. et 13.659.472 $ E.U. en 1992), ce qui lui a permis d'améliorer remarquablement sa rentabilité. Ainsi, de 2,4% de la prime acquise, soit

PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

En 000 $EU	1992	1991	1990	1989	1988
RESULTATS					
PRIMES SOUSCRITES	34.755	37.016	34.723	32.315	31.314
PRIMES ACQUISES	29.018	32.800	30.554	28.714	27.369
PROFIT NET	4.121	2.640	2.860	2.892	2.162
SITUATION FINANCIERE					
FONDS PROPRES	21.145	21.340	19.107	15.530	11.126
ACTIF	66.521	64.673	63.280	53.405	58.298

SITUATION FINANCIERE 1988 - 1992

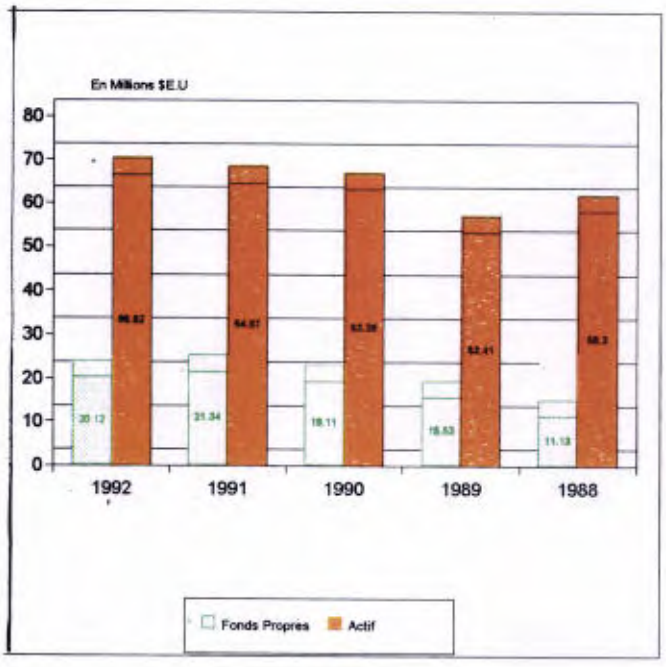

RESULTATS 1988 - 1992

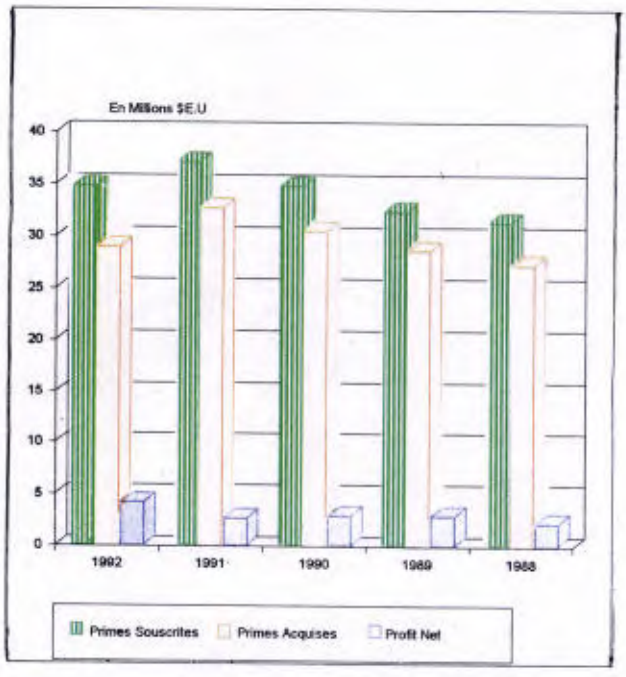

772.733 $ E.U. en 1991, ce profit de souscription a triplé pour atteindre près de 8% en 1992, soit 2.330.325 $ E.U..

Malgré la faiblesse des taux d'intérêt, les produits de placements et les revenus provenant d'autres sources qui se sont élevés à 1.333.315 $ E.U., ont augmenté par rapport aux revenus (1.227.907 $ E.U.) réalisés en 1991. Cela a été possible grâce à la diversification des instruments et des monnaies de placement d'une part, et à une augmentation sensible des liquidités, d'autre part. La baisse des intérêts sur les dépôts qui sont passés de 988.800 $ E.U. en 1991 à 903.104 $ E.U. en 1992 a été largement compensée par un gain de change matérialisé relativement plus important (192.247 $ E.U. en 1992, contre 108.940 $ E.U. en 1991). Cependant, les dépenses non imputées au compte des résultats techniques ont augmenté de 458.634 $ E.U. en 1991 à 637.704 $ E.U. en 1992. Ces sommes cumulées avec l'excédent de souscription élevé de cette année, a permis à la Société de réaliser un profit net record de 4.121.287 $ E.U.

De la même manière qu'elle a réduit l'impact des efforts et initiatives de la Société dans le domaine commercial, la forte dévaluation/dépréciation des principales monnaies d'encaissement durant l'année a réduit substantiellement les éléments de l'actif tels que les dépôts de réassurance auprès des cédantes et les montants dus par celles-ci. En matière de réassurance, il est de pratique courante que les cédantes retiennent les dépôts primes et sinistres, sans que lesdits éléments ne soient dévalorisés . C'est plutôt la dévaluation/dépréciation des monnaies de dépôt par rapport au dollar E.U. (l'unité de compte de la Société) qui provoque cette différence de change - un risque commercial auquel tout réassureur international doit faire face.

Sur le montant de la perte de change non matérialisée au titre de l'exercice 1992 établi à 4.595.322, 45% soit 2.073.764 $ E.U. représentent l'érosion, en dollars E.U., des dépôts auprès des cédantes, tandis que le reste est dû aux retards accusés dans le règlement/conversion des soldes et aux effets des fluctuations de change sur les placements et dépôts effectués dans des monnaies variées. La perte de change cumulée s'élevait, au 31 Décembre 1992, à 9.200.965 $ E.U., passant presque du simple au double par rapport à la fin de l'exercice précédent. Le transfert de cette perte substantielle au bilan a eu un impact négatif sur la valeur nette de l'actif en neutralisant l'effet positif du bénéfice net élevé de l'exercice. Ainsi, malgré les quelque 560.000 $ E.U. encaissés durant l'année au titre de nouvelles souscriptions au capital-actions de la Société, les fonds propres de celle-ci sont restés presque inchangés par rapport à l'année précédente. Effectuant la majeure partie de ses transactions dans des monnaies se dépréciant inexorablement par rapport à son unité de compte, l'Africa Re reste constamment menacée par la perte de change.

Les frais de gestion ont augmenté aussi bien en termes absolus (en passant de 3.065.482 $ E.U. en 1991 à 3.141.605 $ E.U. en 1992) qu'en proportion de la prime acquise (9,35% en 1991, contre 10,83% en 1992).

Ainsi qu'en disposent les textes pertinents, le nombre d'actionnaires détenant les pouvoirs de vote requis ayant ratifié au cours du premier semestre 1992 les amendements à l'Accord portant création de la Société adoptés par la 12ème réunion de l'Assemblée Générale Annuelle, l'augmentation du capital autorisé de 15 à 30 millions $ E.U. et son ouverture à concurrence d'un tiers aux institutions nationales d'assurances/réassurance ont été mises en oeuvre à compter du 1er Avril 1992. Déjà, un certain nombre de compagnies ont souscrit et libéré leurs parts, et d'autres encore devraient en faire de même en 1993.

Conformément à la résolution pertinente de la 14ème Assemblée Ordinaire Annuelle, une partie des bénéfices non distribués au 31 Décembre 1991 (soit 6.810.000 $ E.U.) a été incorporée au capital et des actions gratuites émises en faveur des actionnaires éligibles à cette date, portant ainsi le montant libéré du capital de la Société à 17.070.000 $ E.U. au 31 Décembre 1992.

Au cours de l'année sous revue, la Société a mené à bien son programme d'informatisation et de mise en oeuvre du système de réassurance intégré au niveau de tous les bureaux. Les résultats attendus de cette action devraient avoir un impact plus important sur ses opérations dans les années à venir.

Le 5eme séminaire annuel de réassurance de la Société s'est tenu du 28 Septembre au 2 Octobre 1992 au Centre de Formation d'Ogere, Nigéria. Depuis quelques temps déjà, les cédantes suggèrent la tenue de deux séminaires par an, dont un dans chacune des deux langues officielles de la Société. L'Africa Re a l'intention de satisfaire cette demande dans un proche avenir.

De manière générale, les résultats d'exploitation des compagnies de réassurance au cours des six dernières années ont été caractérisés par des pertes sans précédent. Ainsi, beaucoup d'entre elles ont dû compter davantage sur les produits de placements, alors que plusieurs autres

se sont vues obligées de puiser dans leurs réserves, ce qui n'a pas empêché certaines de se retirer de marchés spécifiques ou de cesser de souscrire certaines branches d'affaires. Dans ce contexte, l'Africa Re a pour sa part régulièrement enregistré des bénéfices nets et des excédents de souscription. Elle doit cette réussite à un certain nombre de facteurs, notamment la restructuration au moment opportun de son portefeuille d'affaires, son ferme engagement à souscrire pour le profit, le soutien grandissant des cédantes et des actionnaires actuels et potentiels. Au nom des actionnaires, de la Direction et du Personnel de la Société, le Conseil d'Administration voudrait exprimer ses sincères remerciements aux pays africains et aux cédantes qui opèrent sur ces marchés. Il remercie en particulier les Etats Membres abritant le siège et les bureaux régionaux de la Société, pour les conditions favorables créées pour le bon fonctionnement de la Société et les moyens matériels qu'ils continuent de mettre à sa disposition.

Tout en reconnaissant les résultats louables qui ont été enregistrés malgré l'environnement commercial difficile dans lequel la Société a opéré durant l'année, le Conseil exprime ses remerciements à la Direction et au personnel pour le travail accompli et les exhorte à plus de dévouement et de persévérance dans leur mission afin que l'Africa Re parvienne à des résultats encore meilleurs dans l'avenir.

ENVIRONNEMENT COMMERCIAL

Au regard des performances économiques de l'Afrique, l'exercice écoulé n'a pas été bien différent des années antérieures, pour la majorité des pays du continent. Certes, les poches de reprise économique apparues ici et là (au Nord, à l'Ouest et au Sud) se sont davantage consolidées, toutefois le constat général et amer reste une marginalisation plus exacerbée de l'Afrique. Cette situation se caractérise par une paupérisation croissante de la région, des crises politiques de plus en plus aigues, débouchant souvent sur la violence, ceci dans l'indifférence quasi-générale du reste du monde.

La grave sécheresse survenue dans la sous-région de l'Afrique Australe a non seulement détruit dans des proportions importantes l'activité agricole, mais elle a en outre sérieusement compromis les politiques d'ajustement structurel mis en place par nombre de gouvernements et qui, dans certains cas, commencaient à porter fruits. Les séquelles de ce désastre persisteront longtemps encore et affecteront durablement la reprise économique dans ces pays.

Dans les autres régions, l'instabilité et les changements politiques ont souvent engendré des perturbations économiques non négligeables, bien que leurs objectifs déclarés soient à terme d'aboutir à des mutations fondamentales capables d'entraîner une relance des économies de ces pays.

Au cours de l'année sous revue, la baisse des produits agricoles d'exportation (café, cacao, thé, banane) a été accentuée par la concurrence des pays d'Asie du Sud et la protection accordée par les Etats Membres de la Communauté Economique Européenne aux importations en provenance des Antilles (banane), au détriment des producteurs africains. Les situations diffèrent cependant d'un pays à un autre.

A titre d'exemple, la sécheresse dont a souffert le Maroc en 1992, a entraîné une baisse de la production agricole de 70%, par rapport à la campagne 1990 - 91; cette calamité conjuguée avec les mesures protectionnistes prises à son détriment et en faveur des pays de l'Europe du Sud, producteurs d'agrumes et autres fruits (Espagne, Portugal, Italie) a ruiné l'espoir d'un taux de croissance supérieur à 5% l'an, ce malgré les bonnes performances de l'industrie. En Tunisie par contre, les résultats enregistrés durant une année qui a vu se poursuivre sans heurt majeur la politique de libéralisation de l'économie donnent satisfaction. Les prévisions de croissance sont de l'ordre de 8,6% contre 6% envisagés au début de l'année, ce malgré une faible progression de l'investissement. La récente convertibilité du dinar tunisien est une autre preuve de cette croissance soutenue de l'économie nationale.

Ces deux pays membres se situent toutefois dans le peloton de tête des économies performantes du continent, à côté de quelques autres. Dans la majorité des cas les autres pays ont été confrontés au dyptique de la dévaluation monétaire et d'une inflation non maîtrisée, malgré une augmentation du volume des exportations.

Ainsi, nombre de monnaies nationales ont connu au cours de l'exercice 1992 des dévaluations importantes et souvent répétées, atteignant parfois 100% ou plus. Les cas sont trop nombreux pour être répertoriés ici. L'Africa Re qui a pour principale zone d'opérations le continent, a beaucoup pâti des contrecoups de ces dévaluations.

L'inflation quant à elle a atteint dans certains pays des sommets inégalés, rendant plus précaires les conditions de vie des populations.

Aussi, confrontés à des difficultés de cette

ampleur et devant faire face à un service de la dette plus pesant, l'Etat qui reste dans la majorité des pays le principal opérateur économique, n'a pu dégager les ressources nécessaires pour un investissement à même de relancer l'économie.

Les programmes d'ajustement structurel mis en oeuvre dans la quasi totalité des pays atteignent difficilement les objectifs assignés et produisent souvent des effets sociaux générateurs d'instabilité et d'absence de productivité.

Les privatisations des entreprises d'état tant présentées comme la panacée au marasme économique et à la non compétitivité, ne semblent pas quant à elles avoir repondu aux attentes. Elles ont le plus souvent été synonymes de reprises en main de ces sociétés par des intérêts étrangers, plutôt que de susciter et développer un entrepreunariat local.

Il convient toutefois de faire remarquer que l'économie mondiale elle-même semble avoir été plus encore en panne en 1992. En effet, l'échec des négociations du GATT en vue d'une libéralisation générale du commerce mondial, la faible progression de la croissance annuelle (0,7% en 1991 et près de de 1% en 1992), le ralentissement marqué des deux locomotives, Japon et Allemagne, et la grave instabilité monétaire consécutive à l'implosion du Système Monétaire Européen (S.M.E.), ont été autant de facteurs qui éloignent un peu plus la perspective d'une reprise économique globale. L'industrie des assurances qui est le reflet de l'économie, a tout autant souffert de cette situation, fait qui sera davantage amplifié au cours des années à venir, en raison du phénomène de résonance différée qui caractérise ce secteur des services.

Déjà, le plus grand marché du monde (Etats Unis) qualifie l'exercice 1992, de pire des années, en raison notamment de l'importante sinistralité "catastrophe" (22 milliards $ de pertes). Le ratio de sinistralité globale pourrait s'élever à 114,8% en 1992 comparé au taux de 108,8% en 1991.

La crise du Lloyd's, avec des pertes affichées en juin 1991 de près de 1 milliard de dollars, le retrait de plusieurs noms de la célèbre institution n'ont fait qu'aggraver la marasme que vit le secteur des assurances en général et l'activité de réassurance en particulier.

La réassurance traditionnelle a elle aussi vu sa capacité se réduire au fil des ans, au point que les renouvellements de l'exercice 1993 se sont effectués en des termes et conditions quelque peu pénalisants pour les cédantes, même si en dernière analyse ceux-ci ne font que rétablir la rigueur technique et l'équilibre tarifaire auxquels les professionnels n'auraient jamais dû se départir. Il est une fois encore à regretter que les cédantes africaines payent le "prix fort", en se voyant appliquer des taux sans commune mesure avec la relative bonne sinistralité de l'industrie continentale.

Les prédictions de maints analystes commentés dans le précédent rapport annuel (rapport 1991, page 9) sont ainsi confirmées, même si elles se réalisent plus tôt que prévu. En effet, si la réduction du nombre de réassureurs professionnels survient ainsi que présagé, la dimunition drastique de la capacité de souscription a été un phénomène brusque et d'ampleur imprévue.

Ces évènements ont eu pour conséquence non seulement d'affecter les programmes de réassurance des cédantes africaines, mais à terme ils pourraient entraîner la disparition de certaines d'entre elles. En effet, ces nouvelles conditions conjuguées avec la vague des privatisations qui déferle sur le continent, vont engendrer à bref délai un véritable bouleversement du paysage de l'assurance africaine.

La fin du monopole dans des pays membres aussi différents que le Bénin, le Congo, la Mauritanie, la Tanzanie et la Zambie est déjà en soi une révision essentielle de la politique économique de ces Etats, et se traduit par une plus grande libéralisation. La signature de la Convention Interafricaine des Marchés d'Assurances (C.I.M.A.) par les 14 Etats africains membres de la Zone Franc en juillet 1992 a pour objectifs essentiels l'harmonisation des législations en matière d'assurance (droit du contrat et réglementation du contrôle), la barémisation des indemnités payables aux victimes des accidents de la circulation ou à leurs ayants droit, ainsi que l'assainissement des marchés (agrément, contrôle et retrait d'agrément). Bien que ce dernier objectif soit louable, voire même salutaire, il est à craindre qu'il n'aboutisse à la marginalisation puis à la disparition des entreprises de petite et de moyenne importance qui représentent les intérêts nationaux.

Il est en outre préoccupant de constater que plusieurs marchés ont enregistré au cours de cette année une stagnation, voire un tassement, une réduction significative du volume des primes d'assurances directes, même en monnaies originales (quelques fois dévaluées de surcroît).

L'Africa Re qui est consciente de ces défis (dévaluation, tassement des affaires, privatisation etc), se prépare à les affronter, car en tant

qu'entreprise multinationale, elle sait qu'il est impérieux de s'adapter aux changements majeurs qui surviennent dans sa zone d'opérations, si elle veut survivre et constamment se développer.

Le Conseil, la Direction et le Personnel restent confiants et sont convaincus que l'Insitution saura relever les défis qui se posent à elle.

OPERATIONS

Comme par le passé, les affaires acceptées par la Société ont, pour des raisons opérationnelles, été classées comme suit :
- Incendie et Accident (Risques techniques inclus)
- Maritime et Aviation, et
- Vie

Les centres de production, au nombre de quatre, sont restés les mêmes:
- Afrique de l'Ouest (Anglophone),
- Afrique Centrale (Occidentale francophone et Centrale),
- Afrique du Nord,
- Afrique Orientale et Australe.

Les affaires en queue de portefeuille en provenance de régions autres que l'Afrique, d'un volume insignifiant, continuent d'être classées dans la catégorie des acceptations internationales ou affaires mondiales.

C'est à partir de Lagos que sont gérés les marchés de la division de l'Afrique de l'Ouest anglophone, les affaires internationales, le programme Autofac de la société, le Pool Africain des Risques Pétroliers et Energétiques, alors que les trois bureaux régionaux sis à Casablanca, Nairobi et Abidjan assurent la gestion de leurs zones de transactions respectives.

L'analyse comparative des opérations de la Société sera faite sur la base du tableau ci-après qui en résume les principaux indicateurs:

DESCRIPTION	1992			1991		
EN 000 $ E.U.	Brut	Rétro	Net	Brut	Rétro	Net
PRODUCTION						
Prim.(Net. d'annulations)	34755	4351	30404	37016	4805	32211
Mouvement de la réserve pour risques en cours	(2809)	(1422)	(1387)	703	114	589
Primes acquises	31946	2929	29017	37719	4919	32800
SORTIES DE PORTEFEUILLE						
Sinistres payés	13736	852	12884	18799	2079	16720
Mouvement de la réserve pour sinistres à payer	533	(242)	775	754	(378)	1131
Sinistres encourus	14269	610	13659	19553	1701	17851

PRODUCTION

La Société a souscrit au titre de l'exercice financier 1992 un volume de primes brutes de 34,76 millions $ E.U., soit 6,11% de moins que la production de 37,02 millions $ E.U. réalisée en 1991. Ce déclin apparent du chiffre d'affaires survient après 3 années consécutives d'augmentation (de 1989 à 1991) précédées de 4 années de baisse (de 1985 à 1988).

Il est dû :

- à une importante dévaluation de plusieurs monnaies originales en cours d'exercice

entraînant, par rapport aux prévisions, une baisse importante des réalisations dans la monnaie de référence, le dollar E.U.,

- à la dépréciation moins spectaculaire, mais persistante de la plupart des autres monnaies africaines.

La comptabilisation de la production s'effectuant aux taux de change en vigueur au 31 Décembre d'un exercice donné, force est de reconnaître que les effets conjugués des deux facteurs précités ont faussé les prévisions 1992.

EVOLUTION DE L'ENCAISSEMENT DE PRIMES BRUTES

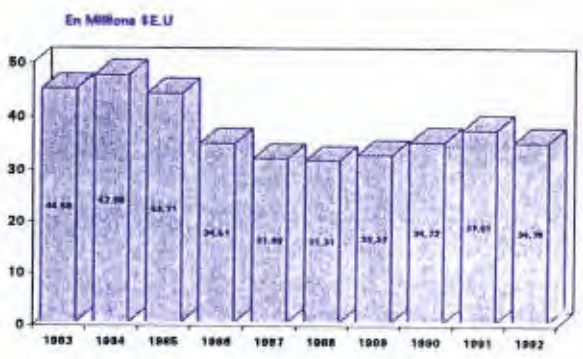

Le tableau en annexe retrace l'évolution de la production en monnaies originales ainsi que sa contrevaleur en dollars E.U. sur les cinq dernières années.

L'analyse du tableau intitulé "Evolution de la Production en monnaies originales" montre que:

- les chiffres d'affaires en monnaies originales progressent en général d'une année à l'autre. Cette évolution s'est même accentuée de 1991 à 1992 dans bon nombre de cas, parvenant à juguler les effets de la dévaluation (dollar du Zimbabwe, cedi ghanéen etc) ou les atténuer (kwacha zambien, naira nigerian...);

- les dépréciations de plusieurs monnaies originales se sont accentuées en 1992, en particulier en Afrique de l'Ouest anglophone et en Afrique Orientale et Australe. A titre d'exemple, par rapport aux taux de change en vigueur au 31 Décembre 1991, le naira nigérian a perdu au 31 Décembre 1992 114% de sa valeur, le birr éthiopien 141%, le kwanza angolais 547%, le zaire 2795%, le dinar soudanais (ancienne livre soudanaise) 565%;

- les monnaies relativement stables en 1992, peu nombreuses, sont celles de la zone franc et de l'Afrique du Nord.

Le résultat des dépréciations des monnaies africaines a consisté en une réduction du chiffre d'affaires d'environ 11 millions de $ E.U. en 1992 contre une baisse de 4 millions de $ E.U. en 1991.

PROPORTION DES CESSIONS VOLONTAIRES PAR ZONE D'OPERATIONS

La part des cessions volontaires dans la production de la Société s'est améliorée, passant de 34,73% en 1991 à 39,77% en 1992. L'accroissement des parts additionnelles dans les traités de réassurance des cédantes et le développement des affaires facultatives demeureront les principaux objectifs commerciaux de la Société dans les années à venir.

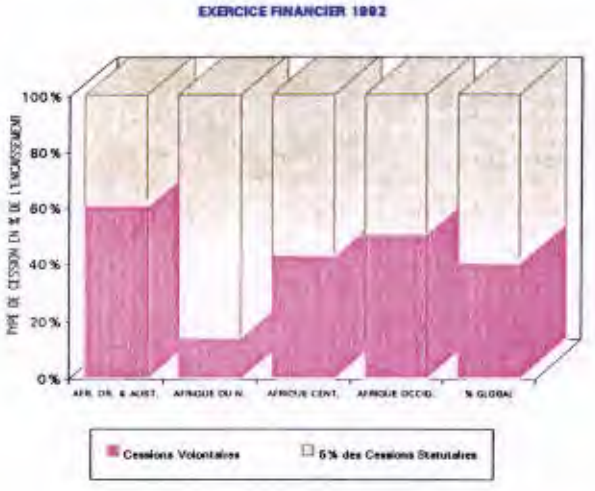

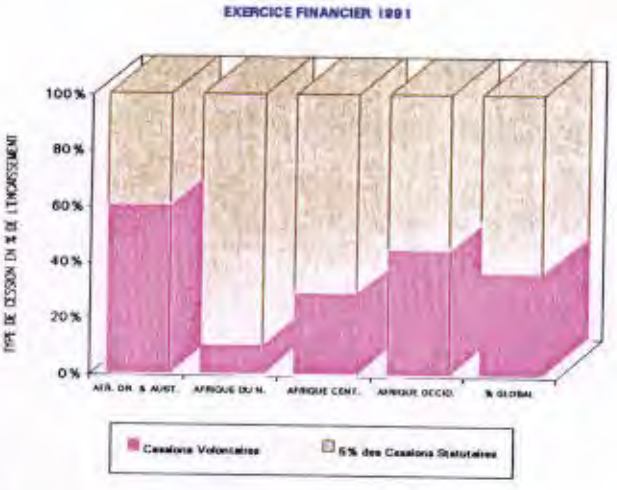

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Pour la cinquième année consécutive, la sous-région de l'Afrique orientale et Australe a enregistré le chiffre d'affaires le plus élevé, avec une production de 11,26 millions $ E.U. Ses réalisations sont néanmoins de 8% inférieures aux 12,24 millions $ E.U. produits en 1991 pour les raisons déjà évoquées. Sa contribution au chiffre d'affaires global de la Société est ramenée à 32,39% contre 33,06% en 1991, tandis que 60% de sa production est constituée de cessions volontaires.

EXERCICE FINANCIER 1992

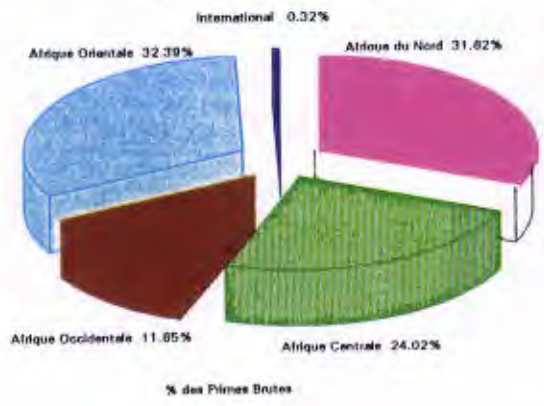

EXERCICE FINANCIER 1991

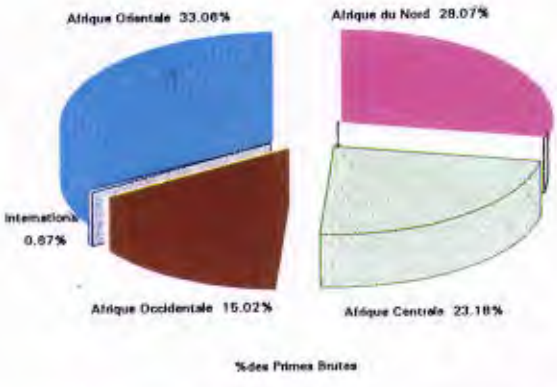

Avec un volume de primes de 10,99 millions $ E.U., soit 31,61% de l'encaissement total de la Société, l'Afrique du Nord vient en deuxième rang. Ce montant représente 5,77% de plus que la production de 10,3 millions $ E.U. réalisée en 1991. Les cessions volontaires sont passées de 10,27% à 13,50% du portefeuille de la zone.

L'Afrique Occidentale et Centrale francophone a pour sa part réalisé un volume de primes de 8,35 millions $ E.U. représentant 24,02% du chiffre d'affaires total, soit une légère baisse de 2,68% par rapport aux primes brutes de 8,58 millions $ E.U. de l'exercice 1991. Alors qu'en 1991, les cessions conventionnelles constituaient 28,74% du total de la production, elles représentent en 1992 une proportion de 42%.

En 1992, l'Afrique de l'Ouest anglophone a réalisé un volume de primes de 4,05 millions $ E.U. (11,65% du total de la production), contre 5,56 millions $ E.U. en 1991, ce qui reflète une baisse de 27,16% de son chiffre d'affaires due à la dépréciation du naira nigérian. La part des cessions volontaires y est restée élevée, soit 48,45%, contre 42,30% en 1991.

Enfin, le solde de 0,11 million $ E.U. qui représente une contribution insignifiante à la production de la Société (0,33%) provient des affaires internationales.

REPARTITION DE LA PRODUCTION PAR BRANCHE

Avec un volume de primes de 24,33 millions $ E.U., soit 69,99% du portefeuille contre 70,04% en 1991, la branche Incendie et Accident demeure prépondérante. Son volume de primes a regressé de 6,17% (25,93 millions $ E.U. en 1991). La branche Maritime et Aviation a pour sa part enregistré une diminution de 8,70% de sa production qui est ramenée de 9,65 millions $ E.U. en 1991 à 8,81 millions $ E.U. en 1992. Sa part du portefeuille est aussi légèrement en baisse et représente 25,35% du chiffre d'affaires global contre 26,07% en 1991. Le volume de la branche Vie a été de 1,62 million $ E.U., soit 4,66% de la production totale. Il a augmenté de 12,50% par rapport à la production de 1991 de 1,44 millions $ E.U. qui constituait alors 3,89% du portefeuille de la Société.

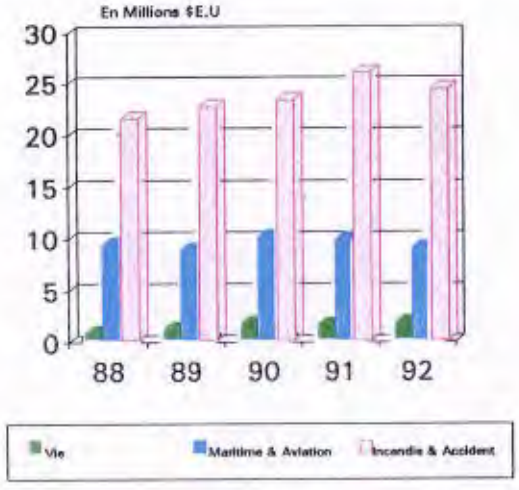

AUTRES REVENUS

Placements à Long Terme

La participation de la Société au capital de Shelter-Afrique reste le seul placement à long terme de l'Africa Re. Cette entreprise n'a pas déclaré de dividende depuis 1982, date à laquelle cette prise de participation a eu lieu.

Produits de Placements à Court Terme et Revenus Provenant d'Autres Sources

Malgré la baisse des taux d'intérêt servis sur les dépôts en dollars E.U. et en Livres Sterling, ces revenus ont augmenté de 105.407 $E.U. par rapport au chiffre de 1.227.907 $ réalisé à ce titre en 1991. Cette progression est essentiellement due aux effets combinés:

- des placements effectués sur des obligations en 1991 et qui ont été maintenus tout au long de l'année aux mêmes taux, générant ainsi plus de revenus, et
- de la reconduction, à leur échéance, des placements à terme auxquels ont été ajoutés les intérêts perçus.

Les intérêts produits par les dépôts à terme et les comptes courants se sont élevés à 982.365 $E.U (1991 - 1.009.432 $E.U.), tandis que ceux rapportés par les obligations ont été de 265.602 $E.U.(1991 - 148.948 $E.U.). Les commissions perçues au titre de la gestion des pools ont été de 83.740 $E.U en 1992, contre 53.284 $E.U. en 1991.

SORTIES DE PORTEFEUILLE

Sinistralité

L'année 1992 a enregistré une amélioration sensible de la sinistralité par rapport à 1991 (44,66% contre 51,83%). Les sinistres payés en 1992 se sont élevés à 13,74 millions $ E.U. contre 18,80 millions $ E.U. en 1991.

Quant aux sinistres encourus, ils ont été ramenés de 19,55 millions $ (sinistres payés: 18,80 millions $ - mouvement de réserve : 0,75 million $) en 1991 à 14,27 millions $ (sinistres payés : 13,74 millions $ - mouvement de réserve : 0,53 millions $) en 1992.

Cette amélioration est due à la baisse des ratios des deux principales branches de la Société: celui de l'incendie et accident qui est ramené de 51,13% en 1991 à 43,34% en 1992, et de la branche maritime et aviation qui passe de 54,16% en 1991 à 46,91% en 1992. Le ratio de la branche Vie, pour sa part, a augmenté de 45,38% en 1991 à 52,35%

RATIOS DE SINISTRES BRUTS PAR BRANCHE - EXERCICE FINANCIER 1992
En millions de $ E.U.

BRANCHES D'AFFAIRES	AFFAIRES REGIONALES			ACCEPTATIONS INTERNATIONALES			TOTAL			1991
	Sinistres encourus	Primes acquises	Ratio/ Sinist. %	Sinistres encourus	Primes acquises	Ratio/ Sinist. %	Sinistres encourus	Primes acquises	Ratio/ Sinist. %	Ratio/ Sinist. %
INCENDIE & ACCIDENT (y compris Eng.)	8,88	22,27	39,87	0,81	0,09	900	9,69	22,36	43,34	51,13
MARITIME & AVIATION	3,72	8,08	46,04	0,08	0,02	400	3,80	8,10	46,91	54,16
VIE	0,78	1,49	52,35	-	-	-	0,78	1,49	52,35	45,38
TOTAL	13,38	31,84	42,02	0,89	0,11	809,09	14,27	31,95	44,66	51,83

La sinistralité par centre de production se présente ainsi qu'il suit :

Le ratio de sinistre le plus faible reste celui du marché de l'Afrique Occidentale anglophone, soit 26,93% contre 34,43% en 1991.

Le Bureau régional d'Abidjan améliore son résultat technique, avec un ratio qui passe de 48,05% en 1991 à 31,12% en 1992.

Le Bureau de l'Afrique Orientale et Centrale enregistre également une amélioration par

rapport à 1991, soit 33.90 au lieu de 52,10%.

Avec 51,14%, l'Afrique du Nord détient le ratio le plus élevé. Une amélioration est toutefois constatée par rapport à la sinistralité de 1991 qui était de 55%.

Commissions et Charges

En 1992, les commissions et charges se sont élevées à 9.886.121 $ E.U., soit 34,07% des primes conservées, contre 11.109.892 $ E.U. correspondant à un ratio de 33,87% en 1991. Comme les années précédentes, aussi bien les commissions que les charges relatives à l'Afrique du Nord sont restées les plus élevées.

Dépenses de Fonctionnement

Ces frais sont passés de 3.065.482 $E.U..en 1991 à 3.141.606 $E.U. en 1992. Cette augmentation de 2,48% est essentiellement due à la hausse des prix des biens et des services qui, dans la plupart des cas, n'a pas pu être compensée par la dépréciation des monnaies locales au cours de l'année.

Le ratio des frais de gestion qui était de 9,35% en 1991, est passé à 10,83% en raison des effets combinés de l'augmentation des dépenses et de la baisse du volume en dollars E.U. des primes conservées.

Autres Dépenses Non Imputées au Compte des Résultats Techniques

Les dépenses au titre des réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration ont baissé de 303.393 $E.U. en 1991 à 291.471 $E.U. en 1992, en raison des charges moins élevées encourues sur les facilités requises pour lesdites réunions. D'autre part, il a été enregistré une légère réduction des amortissements (115.087 $E.U. en 1991, contre 111.234 $E.U. en 1992), tandis que les honoraires du Commissaire aux comptes sont restés inchangés.

RESULTATS DE L'ANNEE DE SOUSCRIPTION CLOSE (1990).

Conformément à la pratique de la Société, l'année de souscription 1990 qui était restée ouverte pendant 3 années consécutives a été close le 31 Décembre 1992.

Elle a enregistré une production totale de 34.671.040 $ E.U. dont 3.643.975 $ E.U. ont été retrocédés. Les sinistres rattachés à cet exercice se sont élevés à 11.254.023 $ E.U., tandis que les commissions, les charges et les frais de gestion se sont chiffrés à 13.435.956. Une provision de 4.035.982 $ E.U. a été constituée au titre des sinistres en suspens, conformément aux principes en vigueur dans ce domaine. Après avoir pris en compte tous les éléments de dépense, il s'est dégagé un profit de souscription de 2.301.104 $ E.U., soit une hausse de 45% du chiffre correspondant (1.585.392 $ E.U.) réalisé au titre de l'année de souscription close 1989. Cet excédent a été porté au compte des pertes et profits.

RESULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 1992

Après la détermination des réserves pour sinistres à payer, du fonds de réserve au 31 Décembre 1992, et la prise en charge des obligations afférentes aux acceptations de la Société, il se dégage du compte des résultats techniques un profit de souscription de 2.330.325 $ E.U. (1991 : 772.733 $ E.U.). Tous les chapitres de ce compte ont contribué à la hausse dudit profit, sauf celui portant sur les intérêts perçus sur les dépôts de réassurance - en baisse de 9% - et celui relatif aux honoraires du commissaire aux comptes qui sont restés inchangés. Ainsi le résultat de souscription a progressé de 202%, les produits de placement et les revenus provenant d'autres sources de 74%, le gain de change matérialisé de 76%, tandis que les dépenses relatives aux réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration ont baissé de 6%, et les amortissements de 3%.

La Société enregistre donc pour l'exercice 1992 un bénéfice global de 4.121.287 $ E.U., un chiffre en augmentation de 56% par rapport à celui de l'année 1991 qui était de 2.639.746 $ E.U.

AFFECTATION DES RESULTATS

Conformément à la résolution No. 4/1992, le Conseil d'Administration propose d'affecter le bénéfice net de l'exercice 1992, soit 4.121.287 $ E.U. ainsi qu'il suit:

- 2.060.644 $ E.U. à la reserve générale et autres reserves,
- 1.024.200 $ E.U. à distribuer au titre de dividendes, à raison de 600 $ E.U. par action souscrite et libérée à la fin de l'exercice sous revue, et
- le reliquat, soit 1.036.443 $ E.U., en report à nouveau.

Il convient en outre de rappeler qu'au cours de l'année sous revue, il a été procédé à la remise de 681 actions gratuites aux Etats Membres et à la BAD, suite à l'augmentation du capital, et ce en

application de la résolution No. 4/1990. Ceci est une autre façon de répartir les bénéfices entre les actionnaires.

AUTRES ACTIVITES

ADHESION

L'exercice 1992 a vu la République d'Angola acquérir la qualité pleine et entière de membre. En effet, après la ratification de l'Accord par le parlement de ce pays en 1991, l'Etat angolais a procédé au cours de l'année sous revue au reglement de la part de capital qui lui a été alloué et qu'il avait souscrit.

Malgré l'absence de nouvelles adhésions, il importe de rappeler que l'Africa Re opère sur les marchés de tous les pays africains, membres comme non membres.

RELATIONS AVEC LES ORGANISATION SOEURS

Les relations de la Société avec les organisations soeurs ont été cordiales et restent fondées sur l'impérieuse nécessité d'asseoir la coopération interafricaine sur des bases techniques viables, saines et solides.

L'Africa Re a été représentée aux assises périodiques de la Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National (FANAF), de l'Union Générale des Assureurs Arabes (UGAA), de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA), de l'Association des Sociétés d'Assurances de l'Afrique de l'Ouest Anglophone (WAICA), de la Fédération Afro Asiatique des Assureurs et Réassureurs (F.A.I.R.), ainsi qu'aux Assemblées Générales de la B.A.D. et du F.A.D.

QUESTIONS RELATIVES AU PERSONNEL

Après la révision salariale (employés SP, G et M) intervenue en novembre 1991 (à effet du 1er janvier 1992), le Conseil a eu dans le courant de l'exercice 1992 à procéder à un réajustement des salaires des employés en poste à Lagos, à la suite de l'importante dévaluation du Naira nigérian. Le fort renchérissement du coût de la vie au Maroc et en Côte d'Ivoire a entre autres nécessité un relèvement de l'indemnité dite différentielle de poste au profit du personnel professionnel en poste à Casablanca et à Abidjan.

L'effectif du personnel de la Société au 31 décembre 1992 a été de 120 personnes, originaires de 17 pays, soit 28 cadres (D et P), 75 employés (SP & G) et 17 travailleurs manuels.

ASSISTANCE TECHNIQUE ET FORMATION

La Société a organisé du 28 septembre au 2 octobre 1992 le séminaire annuel consacré à la pratique de la réassurance.

Il regroupé 39 participants en provenance de 10 pays, de toutes les sous régions du continent.

Outre cette action de formation, la Société a participé au travaux de la sous-commission technique de l'OAA chargée d'étudier les modalités de mise au point d'un système d'assurance agricole dans les pays africains. A l'issue des travaux, un document de base sera mis à la disposition de tout Etat membre qui le desirerait.

De même, l'Africa Re apporte aux Etats et sociétés d'assurances son savoir-faire sous la forme d'une aide et d'une participation à la gestion d'entreprises nationales qui en expriment le besoin. Elle participe enfin depuis cet exercice au capital d'une société d'assurances, conformément à l'article 37 de l'Accord et en application de la résolution No 4/1990. Elle entend à l'avenir s'impliquer davantage dans ce type d'action.

ASSEMBLEE GENERALE

A l'invitation de la République des Seychelles, la 14e réunion annuelle ordinaire de l'Assemblée Générale a eu lieu à Mahé les 26 et 27 juin 1992.

Cette réunion qui a vu la participation de 27 pays membres et la BAD, représentant 82,06% des pouvoirs de vote de l'Assemblée Générale, a été solenellement ouverte par Monsieur James MICHEL, Ministre des Finances des Seychelles.

Le Président du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale, prenant la parole le premier, a rendu compte des progrès réalisés par la Société, dont le capital libéré s'élève au 31 mars 1992, à la suite de l'augmentation décidée par la 12e réunion annuelle ordinaire, à la somme de 16.400.000 dollars E.U. Cette augmentation a été possible grâce à l'incorporation d'une partie des reserves et a donné lieu à une distribution gratuite d'actions. Il faut rappeler que cette libération du capital augmenté intervient après le payement de la seconde moitié du capital en 1988, sans que les actionnaires aient été appelés à contribuer.

Le Président informe l'Assemblée Générale de la proposition du Conseil tendant à payer 25% des bénéfices réalisés au titre de dividendes d'un exercice, ce pour tenir compte de l'entrée prochaine dans le capital de l'Africa Re d'intérêts privés africains. De même, il a été

convenu que les nouveaux actionnaires qui prendraient des actions à la suite de l'ouverture du capital aux institutions nationales pourraient régler leurs parts selon des modalités souples, à savoir, le versement de la moitié la première année, vingt cinq pour cent la deuxième année et vingt cinq pour cent la troisième année.

Son Excellence, Monsieur le Ministre a, en réponse à l'allocution du Président, souhaité la bienvenue aux Seychelles. Il a fait remarquer que l'Africa Re représente un jalon important vers la réalisation de l'idéal de coopération inter-africaine et l'objectif de rétention maximum de primes sur le continent. Malgré un environnement économique défavorable, elle a pu au fil des ans renforcer sa base financière par autofinancement. La décision d'ouvrir le capital est un bon choix et correspond à la politique de libéralisation qui gagne l'ensemble de l'Afrique. Il fait toutefois observer que cette libéralisation économique doit être menée avec soin, pour éviter les effets pervers d'une décision hative.

L'Assemblée a, au cours de ses travaux, examiné les comptes finaux de la Société (bilan, comptes des pertes et profits et compte des résultats techniques) au 31 décembre 1991, qui dégagent un bénéfice net de 2.637.746 $ E.U. Aussi, conformément à la résolution No. 4/1990 relative à l'augmentation et à l'ouverture du capital, l'Assemblée Générale a décidé d'affecter ce bénéfice aux réserves et report à nouveau, afin de pouvoir payer la part du capital ainsi augmentée au profit des actionnaires actuels. Cette opération sera effectuée par un jeu d'écritures: transfert de la somme requise des postes "Réserves" et "Report à nouveau" à la rubrique "Capital Libéré".

La réunion a en outre reconduit le cabinet "Akintola Williams & Co." dans ses fonctions de commissaire aux comptes de la Société pour vérifier les comptes finaux au 31 décembre 1992 et élu le comité des résolutions de la 15e réunion annuelle ordinaire.

L'Assemblée Générale a enfin procédé à l'élection du 6e Conseil d'Administration pour un mandat de 3 ans (juin 1992 - juin 1995):

MM. Eugene OKWOR (Nigeria) - Président
Ayi A. AMAVI (Togo) - Vice Président
Ezzat Abdel BARY (Egypte)
Mohamed BELAZIZ (Algérie)
Percy Jacques BLACKBURN (Maurice)
N. N. KADADI (Tchad)
Kidola MAKANI (Tanzanie)
Hassan Chadi OUAZZANI (Maroc)

Elle a pris note de la nomination de MM Sebastian S. OMARI et K.S.M. NYAHE en qualité d'administrateur représentant la BAD et de suppléant.

L'Assemblée Générale a en outre pris note de la nomination des personnes ci-après en qualité d'administrateurs suppléants:

O.M. El M. EL BEIDAWI (Mauritanie)
Haile Michael KUMSA (Ethiopie)
E. Ye Nkoy ILONDO (Zaire)
A. M. DAFFE (Guinée)
E. K. SAMAKI (Zambie)
Mohamed Yousif ALI (Soudan)
Musa S. NAAS (Libye)
Patrick KPODO (Ghana)

Par la suite Mme A. SAMAKE (Mali) a été nommée administrateur suppléant par Mr. Ayi A. AMAVI en remplacement de Mr. A. M. DAFFE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'année 1992, le Conseil a tenu 4 réunions aux lieux et dates ci-après:

- 54e réunion à Abidjan les 13 et 14 avril
- 55e réunion à Mahé le 23 juin
- 56e réunion à Mahé le 27 juin, et
- 57e réunion à Lagos les 16 et 17 novembre.

En sus des questions relatives à la gestion courante de la Société, le Conseil a pris nombre d'autres décisions dont il a été en partie rendu compte dans le present rapport.

Séance d'ouverture de la 14ème Réunion Annuelle Ordinaire de l'Africa Re (Seychelles)

EVOLUTION DE LA PRODUCTION EN MONNAIES
ORIGINALES/EQUIVALENT EN $ E.U.
TAUX DE CHANGE A LA FIN DE L'ANNEE

(. = ,)

MONNAIES:EN MILLION

MONNAIES		1988	1989	1990	1991	1992
1. Dinar algérien		4.18	8.59	16.58	12.77	32.51
	$EU	0.6594	1.0757	1.3805	0.6033	1.4711
2. Livre égyptien		2.72	3.80	4.24	5.31	5.11
	$EU	1.2535	1.7364	1.5324	1.6285	1.5979
3. Dinar libyen		0.96	0.76	0.56	0.63	0.71
	$EU	3.3608	2.5574	2.0729	2.1804	2.4691
4. Ouguiya mauritanienne		12.43	12.99	11.95	10.85	7.58
	$EU	0.1576	0.1496	0.1516	0.1297	0.0714
5. Dinar marocain		14.79	20.26	26.31	26.44	29.96
	$EU	1.8290	2.5343	3.2696	3.2871	3.5851
6. Dinar soudanais		3.58	5.23	5.04	11.19	26.01
	$EU	0.7968	0.4672	0.4401	0.7436	0.2597
7. Dinar tunisienne		0.50	0.56	0.59	0.93	0.86
	$EU	0.5588	0.6257	0.7071	1.0641	0.9161
8. Dalasi gambien		0.24	0.13	0.22	0.43	0.60
	$EU	0.0349	0.0174	0.0293	0.0467	0.0684
9. Cedi ghanéen		67.32	78.06	92.12	88.69	132.99
	$EU	0.2902	0.2550	0.2687	0.2267	0.2557
10. Naira nigérian		21.23	28.36	30.64	43.90	59.07
	$EU	3.9669	3.7322	3.5192	4.4636	2.8110
11. Léone sierra léonais		0.03	0.03	8.04	9.06	14.88
	$EU	0.0007	0.0005	0.0479	0.0221	0.0283
12. Franc FCA		2,249.60	1,871.69	2,044.03	2,152.90	2,211.68
	$EU	7.4278	6.4697	8.0346	8.2961	8.1425
13. Peso bissau guinéen		2.20	5.70	0.99	0.47	-
	$EU	0.0034	0.0088	0.0015	0.00009	-
14. Franc guinéen		0.65	29.53	46.09	84.95	58.99
	$EU	0.0022	0.0989	0.0743	0.1042	0.0726
15. Zaire		23.72	26.04	38.20	45.59	-
	$EU	0.0886	0.0599	0.0204	0.0007	-
16. Kwanza angolais		19.57	24.80	36.10	33.70	262.20
	$EU	0.6485	0.8290	1.1966	0.3815	0.4585
17. Pula du Botswana		0.37	0.41	0.60	1.75	1.80
	$EU	0.1931	0.2193	0.3234	0.8392	0.7938
18. Franc burundais		21.20	31.21	42.38	49.51	68.31
	$EU	0.1423	0.1837	0.2603	0.2624	0.2869
19. Franc djiboutien		9.04	11.22	2.99	-	16.02
	$EU	0.0522	0.0633	0.0171	-	0.0891
20. Birr éthiopien		2.96	2.09	2.33	2.19	2.55
	$EU	1.4363	1.0208	1.1359	1.0635	0.5152
21. Shilling kenyan		65.35	101.62	125.42	156.30	150.63
	$EU	3.5685	4.7775	5.2281	5.5668	4.0203
22. Maloti du Lesotho		0.25	0.20	0.15	0.31	0.26
	$EU	0.1033	0.0799	0.0584	0.1139	0.0856
23. Franc malgache		117.45	189.30	358.63	665.71	956.13
	$EU	0.0845	0.1448	0.2682	0.4324	0.5118
24. Kwacha du Malawi		0.03	0.04	0.12	0.28	0.41
	$EU	0.01002	0.0169	0.0464	0.1084	0.0957
25. Rupee mauricienne		10.62	14.81	16.12	21.21	27.26
	$EU	0.7764	1.0121	1.1483	1.4508	1.6324
26. Metical du Mazambique		-	5.30	12.44	54.29	101.99
	$EU	-	0.0065	0.0061	0.0174	0.0373
27. Franc rwandais		21.79	22.11	9.34	15.87	22.38
	$EU	0.2839	0.2849	0.0786	0.1340	0.1526
28. Rupee seychelloise		0.37	0.29	0.39	0.70	0.65
	$EU	0.0696	0.0554	0.0793	0.1435	0.1268
29. Shilling somalien		1.94	1.79	1.06	-	-
	$EU	0.0080	0.0044	0.0004	-	-
30. Lilangeni du swaziland		0.54	0.70	0.87	1.24	0.78
	$EU	0.2258	0.2750	0.3389	0.4503	0.2604
31. Shilling tanzanien		37.75	80.79	88.52	66.91	158.43
	$EU	0.3076	0.5124	0.4531	0.2871	0.4728
32. Shilling ougandais		8.93	30.04	55.34	84.72	144.66
	$EU	0.0542	0.8128	0.9470	0.9190	0.1187
33. Kwacha zambienne		1.91	2.92	6.83	18.00	41.08
	$EU	0.2000	0.1412	0.1488	0.2061	0.1263
34. Dollar zimbabwéen		2.33	1.79	1.81	1.58	4.24
	$EU	1.2085	0.7951	0.6836	0.3128	0.7817
35. Dollar Etats Unis		0.91	0.70	1.33	1.56	1.47
36. Livres britanique						
	$EU	0.24 0.4403	0.23 0.3781	0.24 0.4607	0.24 0.4541	0.10 0.1594

Akintola Williams & Co

Chartered Accountants
7, Town Planning Way, Ilupeju
P.O.Box 965 Lagos
Nigeria.

Tel. 01 – 4970020 4970021
01 – 4970214 960442
Fax 01 – 4970023
Telex 27979 NG.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE

Nous avons examiné le bilan de la Société Africaine de Réassurance au 31 Décembre 1992, ainsi que le compte des résultats techniques, le compte des pertes et profits et l'état du cashflow y relatifs. Cet examen que nous avons effectué conformément aux méthodes internationales de révision, a comporté des contrôles par sondage des livres comptables et toutes autres vérifications que nous avons considérées nécessaires d'effectuer en la circonstance.

A notre avis, les états financiers sus-mentionnés donnent une image sincère de la situation financière de la Société Africaine de Réassurance au 31 Décembre 1992, des résultats de ses opérations et de son cashflow pour l'exercice clos à cette date au regard des méthodes comptables décrites dans la Note 2 appliquées de manière consistante avec celles utilisées l'année précédente.

Akintola Williams & Co

AKINTOLA WILLIAMS & Co.

13 Avril 1993.

Deloitte Touche Tohmatsu International

Ike Nwokolo, Victor G. Hammond, Olusegun A. Odubogun, Godwin O. Opurum, Emmanuel A. Avornyotse, Emmanuel O. Ikazoboh, Joseph L. Itie, Edwin I.Oyinze, Sesby S. Banjoh, E. Chukwuka Barber, M. Olumuyiwa Osho, Christian N.Akujuaobi, E. Babajimi A. Sokan, Mobolaji F. Lawal, Sampson C. Madu, P.Mulindwa-Lubega

Offices at: Benin City, Enugu, Jos,Kaduna, Kano, Maiduguri, Owerri, Port Harcourt, Warri (Nigeria). Douala (Cameroon). Abidjan (Cote d'Ivoire). Mbabane(Swaziland).

SOCIETE AFRICAINE
BILAN AU

ACTIF	Note	1992 $EU	1991 $EU
VALEURS REALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES			
Montants dus par des compagnies sur des comptes de réassurance		8.279.168	9.646.587
Dépôts chez les cédantes		31.043.726	30.725.619
Débiteurs divers, intérêts échus et charges payées d'avance		1.530.624	949.928
Banque et Caisse	3	5.676.864	5.233.534
		46.530.382	46.555.668
PLACEMENTS	2(d)&4	15.542.607	13.488.525
IMMOBILISATIONS	5	712.788	650.047
PART DES RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	8	3.735.593	3.978.440
		66.521.370	64.672.680

EUGENE OKWOR
Président

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers

DE REASSURANCE
31 DECEMBRE 1992

PASSIF	Note	1992 $EU	1991 $EU
PASSIF A COURT TERME			
Montants dus aux compagnies sur des comptes de réassurance		4.427.751	4.711.585
Dépôts dus aux Rétrocessionnaires		6.550.672	6.260.345
Dividende à verser		1.024.200	-
Autres créanciers, charges échues et provisions		1.075.803	959.578
		13.078.426	**11.931.508**
CAPITAL LIBERE	6	17.070.000	9.700.000
RESERVES			
Prime d'émission d'actions		391.924	97.240
Réserve générale		2.105.303	1.744.659
Autres réserves	7	3.235.616	2.110.331
Profit non distribué		6.519.680	12.293.237
Ajustement de change cumulé		(9.200.965)	(4.605.643)
		3.051.558	11.639.824
		20.121.558	**21.339.824**
RESERVE POUR SINISTRES A PAYER	8	**33.321.386**	**31.401.348**
		66.521.370	64.672.680

EYESSUS W.ZAFU
Directeur Général

Les notes annexes font partie integrante des états financiers

SOCIETE AFRICAINE
COMPTE DES PERTES ET PROFITS

DEPENSES	Note	1992	1991
		$EU	$EU
Frais relatifs aux réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration		291.471	308.547
Honoraires du commissaire aux comptes		35.000	35.000
Amortissements	5	111.233	115.087
Autres charges		200.000	-
Profit de l'exercice		4.121.287	2.639.746
		4.758.991	3.098.380
AFFECTATION:			
Actions gratuites	6	6.810.000	-
Dividende proposé		1.024.200	-
Affectation aux réserves	9	2.060.644	893.599
Profit à reporter au 31 Décembre		6.519.680	12.293.237

DE REASSURANCE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1992

REVENUS	1992	1991
	$EU	$EU
Excédent de souscription	2.330.325	772.733
Produits de placements et revenus d'autres sources	1.333.315	1.227.907
Intérêts sur dépôts de reassurance	903.104	988.800
Gain de change matérialisé	192.247	108.940
	4.758.991	3.098.380
Bénéfice reporté à nouveau au 1er Janvier	12.293.237	9.762.431
Bénéfice de l'exercice	4.121.287	2.639.746
Comptes soldés dans le cadre du retrait de portefeuille	-	784.659
	16.414.524	13.186.836

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers

SOCIETE AFRICAINE
COMPTES DES RESULTATS TECHNIQUES

CHARGES DE SOUSCRIPTION	Opérations brutes	Opérations rétrocédées	OPERAT. NETTES	OPERAT. NETTES
	$EU	$EU	$EU	$EU
			1992	1991
SINISTRES REGLES	13.735.879	852.444	12.883.435	16.720.396
A ajouter				
Provision de sinistres à la clôture de l'exercice	17.944.531	3.735.593	14.208.938	13.432.901
A déduire:				
Provision de sinistres à l'ouverture de l'exercice	17,411,341	3.978.440	13.432.901	12.301.499
SINISTRES DE COMPETENCE DE L'EXERCICE	14.269.069	609.597	13.659.472	17.851.798
COMMISSIONS	10.811.493	1.437.626	9.373.867	10.650.721
CHARGES	557.202	44.948	512.254	459.171
	25.637.764	2.092.171	23.545.593	28.961.690
FRAIS DE GESTION			3.141.605	3.065.482
Excédent de souscription transféré au poste des pertes & profits			2.330.325	772.733

DE REASSURANCE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1992

REVENUS DE SOUSCRIPTION	Opérations brutes	Opérations rétrocédées	OPERAT. NETTES	OPERAT. NETTES
	$EU	$EU	$EU 1992	$EU 1991
PRIMES NETTES D'ANNULATIONS	34.754.970	4.350.600	30.404.370	32.210.738
A ajouter:				
Fonds de réserve à l'ouverture de l'exercice	16.319.618	2.329.610	13.990.008	14.579.175
A déduire:				
Fonds de réserve à la clôture de l'exercice	19.128.758	3.751.903	15.376.855	13.990.008
PRIMES ACQUISES A L'EXERCICE	31.945.830	2.928.307	29.017.523	32.799.905
			29.017.523	32.799.905

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers

SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
RESULTATS TECHNIQUES PAR BRANCHE - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1992

	Incendie et Accident	Maritime et Aviation	Vie	TOTAL 1992	TOTAL 1991
	$EU	$EU	$EU	$EU	$EU
Revenus de souscription					
Primes brutes	24.331.358	8.807.971	1.615.641	34.754.970	37.015.587
A déduire: primes rétrocédées	4.030.229	320.371	-	4.350.600	4.804.849
	20.301.129	8.487.600	1.615.641	30.404.370	32.210.738
Charges de souscription					
Sinistres	8.721.366	3.419.024	743.045	12.883.435	16.720.396
Commissions	6.399.263	2.553.964	420.640	9.373.867	10.650.721
Charges	406.532	103.097	2.625	512.254	459.171
Frais de gestion	2.199.384	796.179	146.042	3.141.605	3.065.482
	17.726.545	6.872.264	1.312.352	25.911.161	30.895.770
Excédent des revenus sur les charges	2.574.584	1.615.336	303.289	4.493.209	1.314.968
Réserve pour sinistres à payer et fonds de réserve:					
Au 31 Janvier	13.620.030	11.784.230	2.018.649	27.422.909	26.880.674
Au 31 Décembre	(14.829.595)	(12.575.892)	(2.180.360)	(29.585.793)	(27.422.909)
Excédent de souscription transféré au compte des Pertes et Profits	1.365.019	823.674	141.632	2.330.325	772.733

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers

SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
CASH FLOW DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1992

	1992	1991
	$EU	$EU
CASH FLOW PRODUIT PAR LES OPERATIONS		
Profit net de l'exercice	4.121.287	2.639.746
Ajustments du profit net menant aux liquidités nettes produites par les opérations:		
Amortissements	111.233	115.087
Profits sur cessions d'immobilisations	1.171	(13.667)
Réserve pour sinistres à payer et fonds de réserve	2.162.884	542.234
Comptes courants débiteurs sur opérations de réassurance	1.367.419	480.658
Dépôts chez les cédantes	(318.107)	(539.731)
Débiteurs divers, intérêts échus et charges payées d'avance	(580.696)	(57.644)
Comptes courants créditeurs sur opérations de réassurance	(283.834)	(1.201.928)
Dépôts dus aux Rétrocessionnaires	290.328	(253.455)
Autres Créanciers, charges échues et provisions	116.225	451.484
	2.866.623	(476.962)
Liquidités nettes produites par les opérations	**6.987.910**	**2.162.784**
Ajustements d'éléments non-liquides portés au compte des fonds propres des actionnaires:		
Ajustement de change cumulé	(4.595.322)	(1.766.623)
Comptes soldés dans le cadre du retrait de portefeuille	-	784.659
Gain de change sur les placements	(574.715)	569.795
	1.817.873	1.750.615
CASH FLOW PRODUIT PAR LES ACTIVITES FINANCIERES		
Produits de ventes d'actions	854.684	-
CASH FLOW PRODUIT PAR LES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Produits de ventes d'immobilisations	7.431	18.589
Acquisitions d'immobilisations	(182.576)	(136.342)
Montants placés à court terme	(2.054.082)	(67.145)
	(2.229.227)	(184.898)
Augmentation nette des soldes en Banque et à la Caisse	**443.330**	**1.565.717**
SOLDES EN BANQUE ET A LA CAISSE		
Au 1er Janvier	5.233.534	3.667.817
Au 31 Décembre	**5.676.864**	5.233.534

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1992

NOTE 1

OPERATIONS

La Société Africaine de Réassurance a été créée par des Etats Membres de l'Organisation de l'Unité Africaine et la Banque Africaine de Développement en tant qu'institution inter-gouvernementale ayant pour mission de:

(a) mobiliser des ressources financières à partir d'opérations d'assurance et de réassurance;

(b) placer les fonds ainsi mobilisés en Afrique pour aider à accélérer le développement économique du continent; et

(c) promouvoir le développement de l'assurance et de la réassurance en Afrique en favorisant la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, régionales et sous-régionales.

Pour parvenir à ces objectifs, elle entreprend des transactions de réassurance sur la base de traités et sur une base facultative, dans toutes les branches d'assurance, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Afrique, crée et/ou gère des pools, procède à des échanges de programmes portant sur les différents risques pour le compte et dans l'intérêt des compagnies africaines d'assurances et de réassurance.

NOTE 2

PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables de la Société sont généralement conformes aux normes adoptées par le Comité International des Normes Comptables et aux pratiques en vigueur dans le secteur des assurances. Les principales méthodes comptables adoptées pour la préparation des présents états financiers se résument ainsi qu'il suit:

(a) Identification des ressources et des dépenses

Les primes et les charges de souscription sont respectivement portées au crédit et au débit du compte des résultats techniques de la Société dès que celle-ci en est avisée par les compagnies cédantes;

(b) Comptes des résultats techniques, réserves pour sinistres à payer et fonds de réserve

Les comptes des résultats techniques sont tenus sur la base de l'année de souscription. Les comptes de chaque année de souscription restent ouverts pendant une période de trois ans au cours de laquelle l'excédent des revenus sur les charges est versé dans la réserve pour sinistres à payer. A ce moment, il est généralement possible d'évaluer de façon assez précise les montants en suspens en vue de la clôture du compte et de la détermination du profit ou de la perte de souscription. A la fin de la période de trois ans, lorsque les comptes techniques sont clos, les réserves pour sinistres à payer sont portées dans le compte des résultats techniques de l'année de souscription concernée et un fonds de réserve est constitué pour faire face aux sinistres en cours. Le niveau du fonds de réserve est reconsidéré à la fin de chaque année à la lumière de l'évolution des primes et des sinistres, puis les ajustements nécessaires effectués;

(c) Conversion des devises

Les comptes libellés dans les différentes monnaies de transactions des Etats membres sont convertis dans la monnaie de compte de la Société, le dollar Etats Unis, aux taux de clôture. Les dépenses de fonctionnement sont converties aux taux en vigueur à la date à laquelle elles ont été engagées. Les ajustements de conversion y relatifs non matérialisés sont enregistrés comme un composant séparé des fonds propres. Les différences de change faisant suite à des règlements monétaires sont portées au compte des pertes et profits.

d) Placements

Les placements à court terme sont évalués au plus bas de leur valeur amortie ou de leur valeur sur le marché. Les placements à long terme sont évalués au prix de revient sauf en cas de baisse persistante du cours, auquel cas une provision pour dépréciation est constituée;

(e) Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont présentées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base de la durée de vie des immobilisations; les taux annuels des amortissements sont:-

* *Biens immobiliers*
  2% ou amortissement sur la durée du bail si celle-ci est inférieure à 50 ans.

* *Mobilier, installations et équipements*
  12 1/2% à 33 1/3%

* *Matériel de transport* - 25%

(f) Débiteurs

Les comptes des débiteurs sont présentés déduction faite des dettes spécifiques considérées comme irrécouvrables;

(g) Frais de Gestion

Les frais de gestion sont répartis entre les différentes branches sur la base des primes nettes et entièrement imputés à l'année de souscription en cours.

NOTE 3

BANQUE ET CAISSE

Est inclus dans ces soldes l'équivalent de **1.862.672 $EU** (1991 : 1.763.732 $ E.U.) représentant des dépôts à court terme dans des monnaies d'Etats membres dont il était attendu, pour une partie, l'approbation des autorités compétentes pour leur conversion en dollars E.U..

NOTE 4

PLACEMENTS

Sont incluses dans les placements ci-après exprimés à leur valeur nette, des obligations à taux d'intérêt fixe dont la valeur de marché au 31 Décembre 1992 est de **3.210.102$E.U.**(1991: 3.297.827 $ E.U.):

	1992 $EU	1991 $EU
Souscription au capital de Shelter-Afrique	1.020.000	1.020.000
Obligations à taux d'intérêt fixe	3.151.829	3.151.829
Dépôts à court terme	11.370.607	9.316.696
	15.542.607	13.488.525

NOTE 5

IMMOBILISATIONS

	Biens Immobiliers	Mobilier Installations & Equipements	Matériel de transport	Total 1992	Total 1991
	$EU	$EU	$EU	$EU	$EU
VALEUR BRUTE					
Au 1er Janvier	369.709	1.325.394	216.496	1.911.599	1.822.232
Acquisitions de l'exercice	-	74.136	108.440	182.576	136.343
Cessions de l'exercice	-	(3.450)	(15.934)	(19.384)	(46.976)
Au 31 Décembre	369.709	1.396.080	309.002	2.074.791	1.911.599
AMORTISSEMTS CUMULES					
Au 1er Janvier	66.812	1.039.252	155.488	1.261.552	1.193.439
Dotation de l'exercice	7.323	64.692	39.218	111.233	115.087
Reprise sur cessions	-	(2.813)	(7.969)	(10.782)	(46.974)
Au 31 Décembre	74.135	1.101.131	186.737	1.362.003	1.261.552
VALEUR NETTE COMPTABLE Au 31 Décembre	395.574	294.949	122.265	712.788	650.047

NOTE 6

CAPITAL-ACTIONS ET CAPITAL LIBERE

(i) Le capital initial autorisé de la Société est de 30 millions $ E.U. divisés en 3000 actions d'une valeur de 10.000 $ E.U. chacune. Les deux tiers de ce capital-actions sont offerts à la souscription des états membres de l'Organisation de l'Unité Africaine et de la Banque Africaine de Développement, tandis que le tiers restant est réservé aux institutions nationales d'assurances/réassurance des états membres.

Au cours de l'année, la somme de 6.810.000 $ E.U. a été capitalisée à partir du profit non distribué pour payer les actions gratuites distribuées aux membres, tandis que 56 actions ont été souscrites et entièrement libérées par un état membre et un certain nombre de compagnies nationales d'assurances/réassurance.

(ii) Le capital libéré s'analyse ainsi qu'il suit:

	1992	1991
	$EU	$EU
Capital alloué	17.100.000	11.160.000
Capital non souscrit	(30.000)	(1.460.000)
Capital souscrit et libéré (voir Annexe 1)	17.070.000	9.700.000

NOTE 7

AUTRES RESERVES

	Réserve pour fluctuations de change	Réserve pour fluctuations de sinistres	Total 1992	Total 1991
	$EU	$EU	$EU	$EU
Solde au 1er Janvier	2.110.331	-	2.110.331	1.426.676
Transfert - Ajustement de change cumulé	(574.715)	-	(574.715)	574.715
Transfert à partir du cpte des pertes et profits	1.500.000	200.000	1.700.000	108.940
	3.035.616	200.000	3.235.616	2.110.331

NOTE 8

RESERVE POUR SINISTRES A PAYER ET FONDS DE RESERVE

Ces fonds représentent les résultats techniques des années de souscription non encore closes et les réserves pour sinistres à payer au titre des années déjà closes. Ils s'analysent comme suit:

	Incendie et Accident	Maritime et Aviation	Vie	Total 1992	Total 1991
	$EU	$EU	$EU	$EU	$EU
Fonds de Réserve (brut)	10.656.859	4.398.591	321.405	15.376.855	14.000.881
Rsrve pr sinist. à payer (brutes)	4.270.237	11.815.392	1.858.902	17.944.531	17.400.467
	14.927.096	16.213.983	2.180.307	33.321.386	31.401.348
Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques	97.502	3.638.091	-	3.735.593	3.978.440

NOTE 9

TRANSFERTS AUX RESERVES

Les transferts aux réserves s'analysent comme suit :

	1992 $EU	1991 $EU
Réserve générale	360.644	784.659
Réserve pour fluctuation de change	1.500.000	108.940
Réserve pour fluctuation de sinistres	200.000	-
	2.060.644	893.599

NOTE 10

IMPOTS

La Société jouit d'une exonération d'impôts dans les marchés où elle est présente, conformément à l'Article 51 de l'Accord portant création de la Société. En conséquence, aucune dotation n'est prévue au titre des impôts dans les états financiers.

NOTE 11

TRANSACTIONS AVEC LES COMPAGNIES APPARTENANT A DES ETATS MEMBRES

Une partie des affaires de la Société est traitée avec des compagnies cédantes appartenant à des Etats membres, actionnaires de la Société (cf Annexe I).

Participants à la 14ème Réunion Annuelle Ordinaire de l'Africa Re (Seychelles)

ETAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL ET DROIT DE VOTE
DES MEMBRES DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 1992

ANNEXE 1

PAYS	Nombre d'actions	Valeur des actions	Non Souscrit	Souscrit	Appelé et Libéré	Appelé et Non Libéré	Droit de vote
1.Algérie	98	980.000	-	980.000	980.000	-	5,74
2.Angola	28	280.000	-	280.000	280.000	-	1,64
3.Bénin	17	170.000	-	170.000	170.000	-	1
4.Burkina Faso	18	180.000	-	180.000	180.000	-	1,05
5.Burundi	17	170.000	-	170.000	170.000	-	1
6.Cameroun	50	500.000	-	500.000	500.000	-	2,93
7.République Centrafricaine	17	170.000	-	170.000	170.000	-	1
8.Tchad	20	200.000	-	200.000	200.000	-	1,17
9.Congo	22	220.000	-	220.000	220.000	-	1,28
10.Côte d'Ivoire	41	410.000	-	410.000	410.000	-	2,40
11.Egypte	98	980.000	-	980.000	980.000	-	5,74
12.Ethiopie	46	460.000	-	460.000	460.000	-	2,69
13.Gabon	28	280.000	-	280.000	280.000	-	1,64
14.Gambie	17	170.000	-	170.000	170.000	-	1
15.Ghana	55	550.000	-	550.000	550.000	-	3,22
16.Guinée	17	170.000	-	170.000	170.000	-	1
17.Guinée Bissau	17	170.000	-	170.000	170.000	-	1
18.Kenya	43	430.000	-	430.000	430.000	-	2,52
19.Libéria	17	170.000	-	170.000	170.000	-	1
20.Libye	98	980.000	-	980.000	980.000	-	5,74
21.Mali	17	170.000	-	170.000	170.000	-	1
22.Madagascar	30	300.000	-	300.000	300.000	-	1,76
23.Mauritanie	20	200.000	-	200.000	200.000	-	1,17
24.Ile Maurice	23	230.000	-	230.000	230.000	-	1,35
25.Maroc	98	980.000	-	980.000	980.000	-	5,74
26.Niger	17	170.000	-	170.000	170.000	-	1
27.Nigéria	98	980.000	-	980.000	980.000	-	5,74
28.Rwanda	17	170.000	-	170.000	170.000	-	1
29.Sénégal	35	350.000	-	350.000	350.000	-	2,05
30.Seychelles	17	170.000	-	170.000	170.000	-	1
31.Sierra Léone	22	220.000	-	220.000	220.000	-	1,28
32.Somalie	20	200.000	-	200.000	200.000	-	1,17
33.Soudan	50	500.000	-	500.000	500.000	-	2,93
34.Swaziland	18	180.000	-	180.000	180.000	-	1,05
35.Tanzanie	40	400.000	-	400.000	400.000	-	2,34
36.Togo	18	180.000	-	180.000	180.000	-	1,05
37.Tunisie	41	410.000	-	410.000	410.000	-	2,40
38.Ouganda	36	360.000	-	360.000	360.000	-	2,10
39.Zaire	31	310.000	-	310.000	310.000	-	1,82
40.Zambie	56	560.000	-	560.000	560.000	-	3,28
41.Banque Africaine de Développement	200	2.000.000	-	2.000.000	2.000.000	-	11,72
SOUS-TOTAL	1,668	16.680.000	-	16.680.000	16.680.000	-	97,71
PAYS NON MEMBRES							
1.Botswana	17	170.000	170.000	-	-	-	-
2.Cape Vert	17	170.000	170.000	-	-	-	-
3.Comores	17	170.000	170.000	-	-	-	-
4.Djibouti	17	170.000	170.000	-	-	-	-
5.Guinée Equatoriale	17	170.000	170.000	-	-	-	-
6.Lesotho	17	170.000	170.000	-	-	-	-
7.Malawi	17	170.000	170.000	-	-	-	-
8.Mozambique	31	310.000	310.000	-	-	-	-
9.Namibie	17	170.000	170.000	-	-	-	-
10.Sao Tomé & Principe	17	170.000	170.000	-	-	-	-
11.Zimbabwe	50	500.000	500.000	-	-	-	-
	234	2.340.000	2.340.000	-	-	-	-
ACTIONS NON-SOUSCRITES	98	980.000	980.000	-	-	-	-
SOUS-TOTAL	332	3.320.000	3.320.000	-	-	-	-
TOTAL	2,000	20.000.000	3.320.000	16.680.000	16.680.000	-	-

ETAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL ET DROIT DE VOTE
DES COMPAGNIES NATIONALES D'ASSURANCES/REASSURANCE

MARCHES- PAYS MEMBRES	Nombre d'actions	Valeur des actions	Non Souscrit	Souscrit	Appelé et Libéré	Appelé et Non Libéré	Droit de vote
1.Algérie	56	560.000	560.000	-	-	560.000	-
2.Angola	16	160.000	160.000	-	-	160.000	
3.Bénin	9	90.000	-	90.000	90.000	-	0,53
4.Burkina Faso	10	100.000	100.000	-	-	100.000	-
5.Burundi	9	90.000	-	90.000	40.000	50.000	0,23
6.Cameroun	28	280.000	280.000	-	-	280.000	-
7.République Centrafricaine	9	90.000	90.000	-	-	90.000	-
8.Tchad	11	110.000	110.000	-	-	110.000	-
9.Congo	12	120.000	120.000	-	-	120.000	-
10.Côte d'Ivoire	22	220.000	220.000	-	-	220.000	-
11.Egypte	56	560.000	560.000	-	-	560.000	-
12.Ethiopie	26	260.000	260.000	-	-	260.000	-
13.Gabon	15	150.000	150.000	-	-	150.000	-
14.Gambie	9	90.000	90.000	-	-	90.000	-
15.Ghana	30	300.000	300.000	-	-	300.000	-
16.Guinée	9	90.000	90.000	-	-	90.000	-
17.Guinée Bissau	9	90.000	90.000	-	-	90.000	-
18.Kenya	24	240.000	240.000	-	-	240.000	-
19.Libéria	9	90.000	90.000	-	-	90.000	-
20.Libye	56	560.000	560.000	-	-	560.000	-
21.Mali	9	90.000	90.000	-	-	90.000	-
22.Madagascar	17	170.000	-	170.000	170.000	-	1
23.Mauritanie	11	110.000	110.000	-	-	110.000	-
24.Ile Maurice	14	140.000	140.000	-	-	140.000	-
25.Maroc	56	560.000	560.000	-	-	560.000	-
26.Niger	9	90.000	90.000	-	-	90.000	-
27.Nigéria	56	560.000	560.000	-	-	560.000	-
28.Rwanda	9	90.000	-	90.000	90.000	-	0,53
29.Sénégal	19	190.000	190.000	-	-	190.000	-
30.Seychelles	9	90.000	90.000	-	-	90.000	-
31.Sierra Léone	12	120.000	120.000	-	-	120.000	-
32.Somalie	11	110.000	110.000	-	-	110.000	-
33.Soudan	28	280.000	280.000	-	-	280.000	-
34.Swaziland	10	100.000	100.000	-	-	100.000	-
35.Tanzanie	21	210.000	210.000	-	-	210.000	-
36.Togo	10	100.000	100.000	-	-	100.000	-
37.Tunisie	22	220.000	220.000	-	-	220.000	-
38.Ouganda	20	200.000	200.000	-	-	200.000	-
39.Zaire	18	180.000	180.000	-	-	180.000	-
40.Zambie	31	310.000	310.000	-	-	310.000	-
SOUS-TOTAL	817	8.170.000	7.730.000	440.000	390.000	7.780.000	2,29
PAYS NON MEMBRES							
1.Botswana	9	90.000	90,000	-	-	-	-
2.Cape Vert	9	90.000	90,000	-	-	-	-
3.Comores	9	90.000	90,000	-	-	-	-
4.Djibouti	9	90.000	90,000	-	-	-	-
5.Guinée Equatoriale	9	90.000	90,000	-	-	-	-
6.Lesotho	9	90.000	90,000	-	-	-	-
7.Malawi	9	90.000	90,000	-	-	-	-
8.Mozambique	18	180.000	180,000	-	-	-	-
9.Namibie	9	90.000	90,000	-	-	-	-
10.Sao Tomé & Principe	9	90.000	90,000	-	-	-	-
11.Zimbabwe	28	280.000	280.000	-	-	-	-
	127	1.270.000	1.270.000	-	-	-	-
ACTIONS NON-SOUSCRITES	56	560.000	560.000	-	-	-	-
SOUS-TOTAL	183	1.830.000	1.830.000	-	-	-	-
GRAND TOTAL	3.000	30.000.000	12.880.000	17.120.000	17.070.000	7.780.000	100

ANNEXE III

RESUME DU BUDGET ADMINISTRATIF DE LA PERIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 1993

	1993 US$ '000	1992 US$ '000
Dépenses en capital (y compris mobilier, agencements et matériel de transport)	372	149
Réunion de l'Assemblée Générale Annuelle (y compris salle de conférence, transport, indemnités de subsistance et frais de voyage y afférents)	129	142
Réunions du Conseil d'Administration (y compris salle de conférence, transport, indemnités de subsistance, jetons de présence et frais de voyage y afférents)	253	225
Emoluments - Direction et autres membres du personnel	2.477	2.526
Frais de voyage et indemnités de subsistance relatifs aux activités de la Société et à la formation du personnel	285	206
Frais Généraux	1.056	950
	4.572	4.198